



Engins de chantier - R.482 - Formation Autorisation de conduite







OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES.

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en sécurité des engins de chantier en vu d'obtenir son autorisation de conduite



- -Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- -Connaître la technologie des engins de chantier
- -Connaître les principaux types d'engin de chantier
- -Connaître les caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation des engins de chantier
- -Être capable d'exploiter des engins de chantier
- -Connaître les risques liés aux engins de chantier
- -Connaître les règles de circulation applicables
- -Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant
- -Être capable de conduire et manoeuvrer un engin de chantier

PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

(MODALITÉS

Durée : 7 heures. Durée minimale proposée variable en fonction du nombre de stagiaires, de leur expérience et des catégories réalisées.

Nombre de participants de 6 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

☑ PRÉ-REQUIS

Être âgé d'au moins 18 ans Être reconnu apte médicalement

Être titulaire du permis B minimum pour les engins immatriculés Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI

Textes officiels

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail Arrêté n°2025-355 du 18 Avril 2025 Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999 Décret n°2015-172 du 13 février 2015 Recommandation CNAM R.482



Programme détaillé

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales Réglementation Devoirs Responsabilités
- Technologie des engins de chantier Les dispositifs de sécurité, leur fonction Les organes de services et leur rôle Les composants et mécanismes, leur technologie et leur fonctionnement Les différents réglages du poste de conduite et leur objectif Les équipements interchangeables
- Les engins de chantier
 Les différentes catégories
 Les types d'engins de chantier
- Stabilité des engins de chantier
 Les facteurs d'instabilités des engins
 Le renversement latéral
 Le basculement frontal
- Exploitation des engins de chantier
 Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
 Les principales causes d'accident
 L'environnement
 La visibilité
 Le transport et l'élévation de personnel
 Le chargement/déchargement sur porte-engins
 Les opérations de fin de poste maintenance
- Circulation des engins de chantiers
 Les règles de circulation applicables
 Les panneaux et signaux
 Les gestes de commandement et de manoeuvre
 Les conditions d'utilisation en charge
 La circulation sur la voie publique

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste, mise en service et vérification
- Conduite (en fonction des catégories)
 Circulation à vide et en charge
 Circulation en marche avant / en marche arrière
 Circulation en ligne droite, en virage
- Manoeuvres (en fonction des catégories)
 Travaux de base
 Opération de levage
 Chargement et déchargement sur porte-engins
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Aire d'évolution pratique Exercices pratiques avec les engins mis à disposition par l'établissement ou en location

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation et titre d'autorisation de conduite pré-rédigé adressés au signataire de la convention ou à son correspondant.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr